

FRIBOURG ET VORARLBERG

ARCHITECTURE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU 25 AU 28 MARS 2010 (4 JOURS)

FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

« Rien ne peut remplacer la découverte sur place. » Dominique Gauzin-Müller
in l'avertissement au lecteur de « l'architecture écologique du Vorarlberg. »
Éditions Le Moniteur ; mai 2009

FRIBOURG

DEUX ÉCO-QUARTIERS EXEMPLAIRES

Les deux quartiers résidentiels de Vauban (ancienne friche militaire) et de Fribourg-Rieselfeld sont en plein essor et font référence en Europe.

LE QUARTIER VAUBAN ET LE QUARTIER DE RIESELFELD

Le quartier Vauban est sans doute l'un des éco-quartiers les plus emblématiques d'Europe. C'est certes le plus ancien et aussi celui qui a vu le jour grâce à la mobilisation de ses habitants. Déplacements doux, privilégiés grâce à la création de la ligne de tramway, des parkings en silos à la périphérie, une vitesse de voitures limitées à 5km/h, de nombreux logements collectifs qui consomment moins de 60kwh/m²/an et même de 15kwh/m². an (passivhaus) que vous découvrirez, le tout générant des espaces publics et des jardins familiaux ouverts et partagés. Démarches participatives, logements autogérés, coopératives de construction...

Avec ses 4200 appartements pouvant loger 10 à 11 000 habitants, le nouveau quartier de Rieselfeld, situé à l'ouest de Fribourg, constitue l'un des plus grands projets de constructions nouvelles de la région répondant à une politique de développement urbain durable caractérisée par une forte implication à la fois du secteur public et secteur privé, par la mise en place d'outils de gestion communs permettant de définir et d'atteindre les objectifs visant une qualité de vie urbaine et écologique. Réduction de 50% des émissions de CO₂ - bâtiments basse énergie (65 kwh/m²/an), chauffage avec une centrale de cogénération, amélioration des transports publics (tramway et déplacements à pied et à bicyclette, limitation de la vitesse des véhicules à 30 km/h), récupération des eaux de pluie. mixité des espaces résidentiels et commerciaux favorisant la création d'emplois dans le quartier, programmes de logements allant des maisons mitoyennes aux immeubles de 5 étages.

LE VORARLBERG

VÉRITABLE LABORATOIRE D'ARCHITECTURE DURABLE

Véritable laboratoire de l'architecture durable, la région du Vorarlberg en Autriche est un territoire unique en Europe où les notions de " développement durable " et de qualité environnementale. y ont acquis le statut de valeur civique. Cette valeur largement partagée, facteur de développement économique, est ainsi portée par le plus grand nombre : fabricants, constructeurs, maîtres d'ouvrage et architectes, mais aussi par les habitants.

Aujourd'hui il vous est proposé de rencontrer ces acteurs et de visiter bien entendu leurs premières réalisations qui constituent les références à partir desquelles on dispose d'un retour d'expériences. Au programme de la formation-voyage d'études, des opérations de construction de centres communaux et intercommunaux associant services publics et services privés, de logements individuels groupés et collectifs à caractère social, parfois pluri-fonctionnels où le bois et ses dérivés tiennent une place prépondérante, témoignant d'une grande maîtrise technologique et écologique, d'une grande imagination dans la programmation et, d'un désir partagé d'architecture contemporaine.



FRIBOURG ET VORARLBERG

ARCHITECTURE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU 25 AU 28 MARS 2010 (4 JOURS)

FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

OBJECTIFS, MÉTHODES ET CONTENUS DU PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Cette session de formation toujours très inspirée par les premières formations préparées et encadrées dès 2004 par l'architecte, auteure et enseignante Dominique Gauzin-Muller, se présente sous la forme d'un voyage d'études.

Les approches des projets et des territoires sont ainsi communiquées in situ et bien souvent avec les acteurs du cadre de vie de ces territoires. Elles invitent à la réflexion sur les méthodes et sur le sens des initiatives qui sont prises au regard de leurs contextes. Elles permettent de saisir l'intérêt culturel et technique de la conception de l'aménagement des villes, des ouvrages et labels qui font référence en Europe aujourd'hui.

Objectifs, contenus et méthodes

Les études de cas et visites donnent lieu à la présentation des objectifs qualitatifs, économiques et quantitatifs recherchés, de la justification des choix, des processus de fabrication et de mise en œuvre, des problèmes rencontrés et du rôle de chacun des acteurs. L'objectif est de :

- Améliorer les compétences des professionnels de l'aménagement de l'espace, des décideurs et plus largement des acteurs du cadre de vie.
- Développer une connaissance de l'architecture innovante et du marché de la construction écologique en Europe, en étudiant les politiques de développement durable de l'Union Européenne et des États membres, des régions et des villes, ainsi que les innovations sociales et techniques, les activités des centres de recherches et de développement.
- Observer et découvrir les processus de conception, de fabrication et de mise en œuvre des bâtiments en visitant avec leurs auteurs et leurs usagers les réalisations faisant référence en matière d'écologie, non seulement les réalisations les plus récentes ou en cours de construction mais aussi les ateliers, les usines.

La méthode proposée consiste ainsi à alterner **les apports de contenus** en salle, durant les trajets, sur les sites étudiés et à l'aide des documents remis à chacun ; enseignements dispensés par des formateurs et des professionnels de la construction et de l'aménagement, **les échanges interprofessionnels** entre les participants et les auteurs des projets et les usagers favorisant les retours d'expérience et la mise à niveau de chacun, **les analyses in situ** permettant de resituer chaque réalisation dans son contexte.

La mixité des publics participants au voyage d'études est recherchée ; elle vise à favoriser les échanges et la constitution d'une culture commune entre professionnels et élus notamment.

Les candidats (élus et techniciens) à cette **formation dispensée intégralement en langue française**, encadrée par une architecte bilingue, Andréa Spöker, Docteure en architecture, hqe EAL, peuvent solliciter une demande de prise en charge auprès du fonds d'assurance formation qui les concerne. Le programme, le devis ainsi qu'une convention individuelle de formation sont transmis sur demande lors de l'inscription.

Le **carnet** présentant les opérations étudiées, les informations utiles à la compréhension des méthodes et des résultats, est remis à chaque participant. L'ouvrage de Dominique Gauzin-Müller intitulé « **L'architecture écologique du Vorarlberg** », publié récemment par les Éditions du Moniteur est également remis à chacun.

Les participants de chaque session qui le souhaitent peuvent prolonger les échanges d'expériences et actualiser leurs connaissances sur l'espace qui leur est réservé sur le site www.ikosconsultant.fr et communiquer ainsi informations, documents et études de cas.



PROGRAMME

JEUDI 25 MARS 2010

PARIS / FRIBOURG



- | | |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7h00 | Rendez-vous à la gare de l'Est. |
| 7h24 | Départ du TGV. Petit déjeuner dans le train |
| 9h41 | Arrivée à la gare de Strasbourg |
| 10h00 | Départ pour Fribourg. |
| 13h30 | Arrivée à Fribourg. |
| 13H30/14h30 | Déjeuner au Sûden dans le quartier Vauban. |
| 14h30/15h00 | Présentation des politiques d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Fribourg portant sur les 2 éco-quartiers : Rieselfeld et Vauban. |
| 15h00/17h30 | Présentation et visite du quartier Vauban et de la cité solaire Schlieberg : <ul style="list-style-type: none"> - Premiers logements passifs de 1998 et de 1999 (maisons en bandes, jumelées de 4 étages maximum, maisons passives collectives (15 kwh/m²/an) - Espaces publics et architecture contemporaine des maisons de villes et bâtiments collectifs en bandes / mixité fonctionnelle logements – commerces de proximité / déplacements doux – piétons-vélos-tramway / aires de jeux / récupération des eaux de pluies / démarches participatives pour la conception et la gestion des espaces publics - Garages collectifs implantés à l'entrée du quartier - École de proximité et architecture bois - Maisons à énergie positive - Usine de cogénération (alimentée à 80% par des copeaux bois) |
| 17h30/18h30 | Présentation et visite du quartier de Rieselfeld, de sa médiathèque. Immeubles de copropriétés réalisés par des groupements de propriétaires privés et des groupements de promoteurs. |
| 19h00 | Installation à l'hôtel |
| 19h30-20h00 | Rencontre avec des élus et représentants des services et des organisations participant à la mise en œuvre et à la gestion du projet de ville durable-forum vauban / SUSI (logements autogéré) / la Genova(coopérative de construction), |
| 20h15 | Dîner et nuit à l'hôtel |

VENDREDI 26 MARS 2010

VORARLBERG



- 7h30 Départ en direction du Vorarlberg
11h00 Promenade architecturale à Bregenz
12h00 Déjeuner au restaurant Kornmesser
14h00 **Résidence Untere Aue**
Hermann Kaufmann architecte, 2007
32 logements sociaux à très basse consommation énergétique et passifs (Deux 1^{ère} tranche)
Chantier de 16 logements sociaux passifs (3^e tranche)
16h00 Visite d'une **entreprise de construction bois**
18h00 **Conférence à l'Institut de l'Energie du Vorarlberg**
politique du Land en matière d'éco-construction et de maîtrise de l'énergie
20h00 Accueil à l'hôtel **Martinspark******
20h30 Dîner à l'hôtel

SAMEDI 27 MARS 2010

VORARLBERG



- 8h30 **Collège intercommunal passif à Klaus-Weiler-Fraxern**
Dietrich & Untertrifaller architectes,
2004 lauréat du prix autrichien de l'architecture et du développement durable, 2006
10h30 **Centre communal de Ludesch**
Hermann Kaufmann architecte, 2005
lauréat du prix autrichien de l'architecture et du développement durable, 2006
13h00 **Déjeuner à la fromagerie Haus Walserstolz**
Johannes Nägele architecte, 2008
Bâtiment réalisé et présenté par les entreprises membres du **réseau bois Bergholz**, 2008
15h30 Présentations et visites de 2 réalisations à Sankt Gerold :
- **centre communal de Sankt Gerold**
premier bâtiment du Vorarlberg à quatre niveaux en structure bois
Andréas Cukrowicz, architecte
lauréat du prix de la construction bois du Vorarlberg, 2009
- manège d'équitation du prieuré Propstei St. Gerold
Hermann Kaufmann architecte 1997
17h30 **Résidence Allmeinteilweg**
Hermann Kaufmann architecte, 2003-2007
60 logements sociaux à faible consommation énergétique en structure bois
19h00 Retour à l'hôtel **Martinspark******
20h30 Dîner au **restaurant Rotes Haus**



DIMANCHE 28 MARS 2010

VORARLBERG / ZURICH



- 10h00 **Kunsthhaus Bregenz KUB**
Peter Zumthor architecte, 1997
11h00 Départ pour Zurich
12h30 Déjeuner au **restaurant Die Waid**, Zurich
14h00 Départ pour la gare centrale de Zurich
15h02 Départ du TGV pour Paris
19h34 Arrivée à Paris ; gare de l'Est

FRIBOURG ET VORARLBERG

ARCHITECTURE, URBANISME
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU 25 AU 28 MARS 2010 (4 JOURS)

FORMATION INTERPROFESSIONNELLE



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 30 janvier 2010.

Nom* _____ Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

Téléphone _____ Télécopie _____ E.mail _____

Facturation à _____

ACCOMPAGNÉ(E) DE

Nom* _____ Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

Téléphone _____ Télécopie _____ E.mail _____

Je confirme mon inscription au voyage d'études et de formation interprofessionnelle :

- Prix par personne en chambre individuelle 1618,73 € TTC x participant(e)(s) = €
- Prix par personnes en chambre double 1545,23 € TTC x participant(e)(s) = €
- La garantie d'assistance est incluse et souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription un mois avant la date de départ
- Assurance annulation 1,80% du montant total (facultative) payable à l'inscription = €

PRIX TOTAL DE LA FORMATION = €

Je souhaite recevoir un devis et une convention individuelle de formation (cocher) :

- Montant TTC du coût pédagogique : 970,51 € (TVA 19,6% incluse : 125,41 €)
- Montant TTC des frais annexes à la formation :
En chambre individuelle : 648,22 € - En chambre double : 574,72 €

Téléchargement du programme possible sur le site internet : www.ikos-consultant.com

Au titre de l'inscription je procède à un paiement par mandat administratif ou par chèque correspondant au montant total des frais d'inscription, à établir à l'ordre de IKOS Consultant à l'adresse suivante :

IKOS Consultant - 83 rue Berbisey - 21000 Dijon - Tél : 09 77 71 97 54 Fax : 03 80 35 57 81

Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

Fait à _____

le _____

Signature _____

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- 30 % si l'annulation intervient entre la date d'inscription et le 30 janvier 2010 inclus.
- 60 % si l'annulation intervient entre le 20 janvier et 18 février 2010.
- 100% si l'annulation intervient entre le 19 février 2010 et la date du départ.

* Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité.

PRIX ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par IKOS Consultant, organisme de formation. Cette formation est organisée avec le concours d'une ou de plusieurs agences de voyage de son choix

2 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné ou d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, avant le 30 janvier 2010, à Ikos consultant : 83 rue Berbisey 21000 Dijon : fax : 03 80 35 57 89 tél : 09 77 71 97 54 Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou

confirmée par un règlement de 100% du montant total des droits d'inscription, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL, OPCA PL, Habitat Formation etc...) refuse pour un motif quelconque de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

3 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis. À l'issue des prestations, une facture acquittée est adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence etc...).

4 - PRIX DE LA FORMATION SOUS FORME DE VOYAGE D'ÉTUDES

4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIERIE DE FORMATION

Le prix des stages de formation est celui figurant sur le bulletin d'inscription, les annonces et les sites internet présentant les tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation porte sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations étudiées et visitées.

4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART DES FRAIS ANNEXES À LA FORMATION

1. Les prestations de l'agence de voyage

3. Le transport ferroviaire et en autocar prévu au programme et dans le bulletin d'inscription sous réserve de modifications

3. Les déplacements effectués lors des visites et prévus selon le programme, sous réserve de modifications

4. L'hébergement : trois nuits

5. Les repas mentionnés au programme : trois petits déjeuners, quatre déjeuners et trois dîners

6. La garantie d'assistance souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription un mois avant la date de départ

Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas les boissons et les dépenses personnelles.

5 - MODIFICATIONS DE PROGRAMME OU DE PRIX

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervenir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

Les prix des honoraires des intervenants des pays d'accueil et des frais annexes à la formation sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition est négociée. Les prix sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs ferroviaires, et des taxes, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

6 - DEMANDES INDIVIDUELLES

Le forfait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

7 - PRISE EN CHARGE PAR LES FONDS D'ASSURANCE FORMATION

À notre connaissance certains fonds de formation tels que l'OPCAPL, le FIFPL ou Habitat formation prennent en charge cette formation mais en tout état de cause si une demande de prise en charge exprimée par le stagiaire est refusée pour un motif quelconque, les frais de l'action de formation et leurs règlements incombent au stagiaire ou à l'administration.

8 - MODALITÉS DE PAIEMENT

Elles sont précisées dans le bulletin d'inscription et la convention de formation.

9 - REPORT/ANNULATION

Du fait de IKOS Consultant :

IKOS Consultant se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, IKOS Consultant reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues.

Du fait du stagiaire :

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, IKOS Consultant se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

10 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon.